

### NOTICE CONSTRUCTEUR

## **A.** Implantation

### A. I IDENTIFICATION DU JEU

Nom de la gamme : **BIBOU** Référence: **741** 

Nom du jeu : **Promenade horticole** 

Nom du fournisseur : SA Transalp

Adresse du fournisseur : 179 route de Faverge

Code postal: 38470 Ville: L'ALBENC

Téléphone: 04.76.64.75.18 Télécopie: 04.76.64.79.79

Email: info@transalp.fr

#### A.2 USAGE - IMPLANTATION

Tranche d'âge : + 1 an

Zone d'impact préconisée : Environ 35.00 m² (voir plan n° 741 pour détails)

Zone d'implantation conseillée : Terrain plat, stable et nivelé

Il est conseillé de ne pas installer les glissières dans un secteur

orienté sud-est à sud-ouest

Remarque : Une zone de sécurité autour du jeu doit être laissée libre de tout obstacle

Ce jeu et préconisé pour être installé sur dalle béton ou enrobé.

Nature du sol de réception : Matériaux fluents (sable, gravier roulé lavé, écorce de pin, copeaux

de bois).

Gazon si hauteur de chute inférieure à 1m

Dalles ou sol amortissant, pour tout équipement dont le HCL est supérieur à 1m, le HIC du sol doit être supérieur ou égal au HCL de

l'équipement.

Remarque : Les sols nécessitent un entretien en particulier les sols fluents, aux niveaux de

remplissage des matériaux meubles particulaires (vérification du

niveau zéro).

Les sols des zones d'impact doivent être exempts d'arrêtes vives

et de saillies.

Nature des fondations : Sur enrobé : Scellements à - 300 mm

Sur dalle béton : Fixation par chevilles béton

Masse de l'agrès le plus lourd (en Kg) : 26 Kg Total 310kg



## A.3 Implantation & montage

Nous recommandons aux personnes s'occupant de la pose de prêter attention aux dangers spécifiques que courent les enfants lorsque l'installation ou le démontage de l'installation est incomplet, ainsi qu'en cours d'opérations de réparation ou d'entretien.

Utiliser les instructions d'implantation du plan 741.

#### A.4 Maintenance

La fréquence d'inspection varie en fonction du type d'équipement ou des matériaux utilisés et dépend d'autres facteurs tels que : utilisation intensive, vandalisme, climat, âge de l'équipement...

### A.4.1 Nettoyage Transalp préconise :

Fréquence: TrimestrielleProduits à utiliser: Eau savonneuse

Dosage, pression, température: Maxi 40 bars et Maxi 30°
 Procédés: Pompe pression à eau

#### A.4.2 Contrôle visuel de routine

Contrôle destiné à identifier les risques manifestes qui peuvent résulter d'actes de vandalisme, de l'utilisation ou des conditions météorologiques.

#### Eléments à contrôler :

Propreté - état du sol - entretien du niveau 0- fixations au sol - Taux d'usure des pièces mobiles - pièces manquantes - Intégrité de la structure.

Fréquence : Hebdomadaire.

Nota : Après une première utilisation, lors de la période de rodage de 1 mois, il est conseillé de vérifier le serrage des différents organes (serrage des coquilles, vis de fixation..) hauteur des plates formes, stabilité de l'équipement.

#### A.4.3 Contrôle fonctionnel

Contrôle destiné à vérifier le fonctionnement et la stabilité de l'équipement.

<u>Eléments à contrôler :</u> Toutes pièces mobiles - pièces soudées. Fréquence : Trimestrielle.

Moyen:

- Visuellement.
- Mètre (pour HCL).
- Clés (serrage).
- Niveau à bulle.

### A.4.4 Contrôle principal

Contrôle destiné à vérifier le niveau global de sécurité de l'équipement.

#### Eléments à contrôler :

Traces de corrosion – niveau zéro des sols fluents Tout élément ayant fait l'objet de réparation.

Fréquence : Annuelle.



### Prescriptions pour remise en service suivant norme EN 1176-1 : 2017

La réception de la réparation doit être effectuée par du personnel formé et habilité à vérifier la conformité des structures suivant la norme EN 1176-1: 2017

Remontage et fixation au sol selon notice d'installation ci-dessus.

Les pièces de rechange doivent être les pièces originales de Transalp.

- Pièces détachées s'adresser : SA TRANSALP -- 179 route de Faverge -- 38470 L'ALBENC



# **B.** Colisage

## **B.1 Fournitures**

Qté	DESIGNATION
1	Cabane (montée en atelier)
1	Toboggan (monté en atelier)
1	Rampe inclinée
	Montage toboggan
2	Ecrous tube M6
2	TFHC 6x35
	Montage rampe inclinée
2	TRCC 8x45
2	Rondelles 8x25
2	Ecrous borgnes
1	Plaque constructeur
1	Plaque +1

## **Scellements**

Qté	DESIGNATION
	Sol béton
23	Chevilles M10x100
23	BOTR noirs



## C. Montage

### C.I S'assurer des dimensions du terrain :

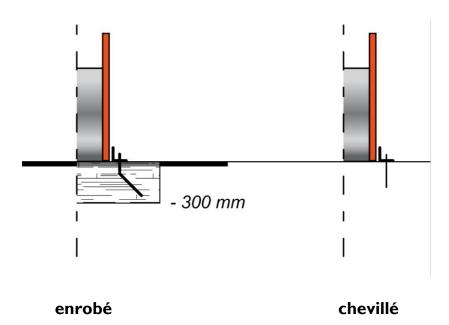
### En se servant du plan Réf. 741 :

- Vérifier que la surface globale indiquée est bien disponible, et dans l'orientation prescrite (s'il y a des glissières),
  - Vérifier la stabilité et la planéité du terrain,
- Vérifier que le positionnement de l'équipement respectera les zones de sécurité, en conformité avec les plans joints à cette notice.
- Vérifier la mise en sécurité du terrain afin d'éviter tout accident lors de l'installation de l'équipement.

## C.2 Préparation de l'implantation (sur terrain stabilisé) :

Effectuer le traçage du positionnement des plots béton de la structure suivant le plan d'implantation fourni Réf. S 741 (bien vérifier les côtes),

- si implantation sur enrobé : Dimensions 500 x 500 x 300 mm,
- si implantation sur dalle béton : Structure chevillée sur la dalle.





## C.3 Montage de la structure :

Faire l'inventaire des colis

Temps de montage : 8 heures / 2 personnes

<u>Matériel</u>: pelle, pioche, truelle, cordeau, niveau, marteau, mètre, pince multiprise, jeux de clés à pipe, à cliquet et clés mâles pour vis 6 pans creux, cales en bois.

### Montage du jeu

- 1. Effectuer les perçages de scellements avec le plan de scellement.
- 2. Mettre en place la cabane.
- 3. Mettre en place le toboggan et le mur d'escalade.
- 4. Serrer l'ensemble correctement.



## CERTIFICAT DE CONFORMITE

CERTIFICAT/ZERTIFIKAT

Selon le Décret 94-699 (du 10 Aout 1994)

Decree 94-699(10/08/94) Nach dem Dekret 94-699 (10/08/94)

Selon les normes NF EN 1176-1 et 3 (2017)

Standard NF EN 1176-1 (2017) NF EN 1176-3 (2017) Normen NF EN 1176-1 (2017) NF EN 1176-3 (2017)

**Fabricant/Titulaire du certificat : TRANSALP** – 179 route de Faverge – 38470 L'Albenc *Manufacturer-Hersteller / Certificat owner-Inhaber* 

Désignation / Modèle : Structures Bibou

Product / Model

Référence / 491 / 702 / 740 / 741 / 755 / 761 / 765 / CR-016-ST2 /

Paramètres:

Reference / Artikelnummer ST-02-000 / ST-13-005 / CR-026-CA1

Groupe d'âge: + de 1 ans

Age group / Altersgruppe

Rapport d'essai n°: RE2022-0001

Test report / Prüfbericht

Au vu des résultats figurants au rapport référencé n°RE2022-0001 l'article essayé est déclaré conforme aux exigences des documents de références.

Date: 10 Février 2022

MULLATIER Vincent Responsable d'essais Test manager / Ing. Prüfmanager ENERJIS

10 rur Mariotte
21310 Brannon/Ving.
Tél: \$172 26 89 02
Siret 8349468300010 APE 7120B



Ce certificat est délivré dans les conditions suivantes :

- Toute modification de l'équipement testé, de sa configuration (pièces détachées, etc..) et de ses assemblages doit faire l'objet d'une demande d'extension d'attestation.
- 2. Il appartient au fabricant et/ou distributeur de s'assurer que tous les équipements de même type qu'il fabrique et/ou installe soient conformes au modèle bénéficiant du présent certificat de conformité.
- Ce certificat porte exclusivement sur le seul équipement d'aire collective de jeux soumis à l'examen/l'essai faisant l'objet du rapport d'essai/d'examen référencé ci-dessus.
- 4. La conformité mentionnée ci-dessus est soumise au respect des règles d'implantation définies dans la notice du fabricant.
- 5. Il n'implique pas qu'une procédure de surveillance ou de contrôle de fabrication ait été mise en place par Enerjis.
- 6. Des copies peuvent être délivrées sur simple demande auprès du demandeur.
- 7. Les calculs de l'intégrité structurelle sont à la charge et propriété du fabricant.

#### This certificate is issued under the following conditions:

- 1. Any modification of the tested equipment, of its configuration (removable components, etc..) and of its assemblies shall be submitted to an application for extension of certificate.
- 2. The manufacturer and/or distributor, shall ensure that the manufacturing or installation process of all the equipment of the same type comply with the model subject to this certificate of conformity.
- This certificate applies only to the playground equipment subject to the above mentioned examination/test report.
- 4. The above mentioned conformity is subject to the installation specifications mentioned in the manufacturer's instructions for use.
- 5. It does not imply that Enerjis has performed any surveillance or control of its manufacture.
- 6. Copies are available upon request by the applicant.
- 7. Structural integrity calculations are the responsibility and ownership of the manufacturer.

#### Dieses Zertifikat wird unter folgenden Bedingungen ausgestellt :

- 1. Jede Anderungen der geprüften Gerät, vonseiner Gestaltung(Ersatzteile usw...) und von seinem Zusammenbau benötigt eine zertifikatsausdehnung.
- 2. Der Hersteller oder der Verteiler muss sich versischert, dass alle ähnlische Produkte, die er herstellt oder verkauft und/oder installiert, entsprichen dem Model bezüglich diesem Zertifikat.
- 3. Dieses Zertifikat ist nur für das Spielgerät mit seinem Prüfbericht gültig.
- 4. Dieses Zertifikat gilt nur für die Geräte, die nach den Montageanleitungen und Fondamentplänen des Herstellers installiert werden.
- 5. Dieses Zertifikat bringt darnit nicht, dass eine Uberwachungsverfahren oder Herstellungskontrolle von Eneriis aufgestellt wird.
- 6. Kopies sind nach Anfrage an dem Inhaber zur Verfügung.
- 7. Die Berechnungen der strukturellen Integrität gehen zu Lasten und eigentum des Herstellers





## Fiche technico-ludique

Mars 2023





# réf. **741** - Promenade horticole







Jeu adapté aux malentendants











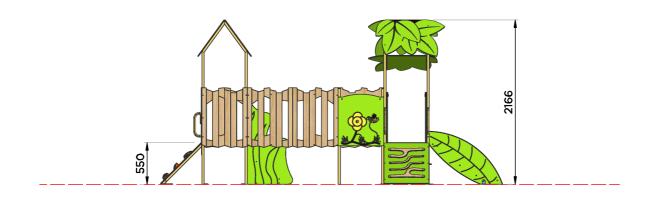


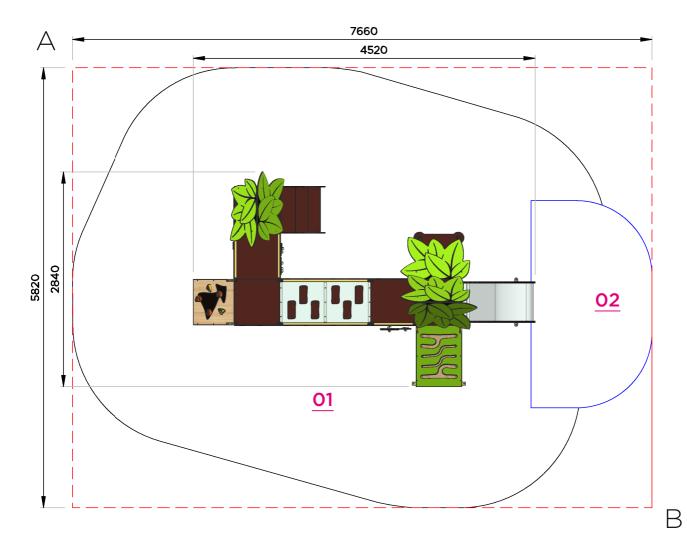


Fiche technico-ludique

# réf. **741** - Promenade horticole

## Vue élévation et plan de masse





## Surfaces amortissantes nécessaires

Ces surfaces sont calculées en fonction de la hauteur de chute libre (HCL)

Diagonale AB = 9620 mm

Surfaces totale HCL :  $35.00 \ m^2$ 

**01**:  $0.55 \text{ m} = 31.00 \text{ m}^2$ **02**:  $1.00 \text{ m} = 3.90 \text{ m}^2$ 



**BIBOU** 

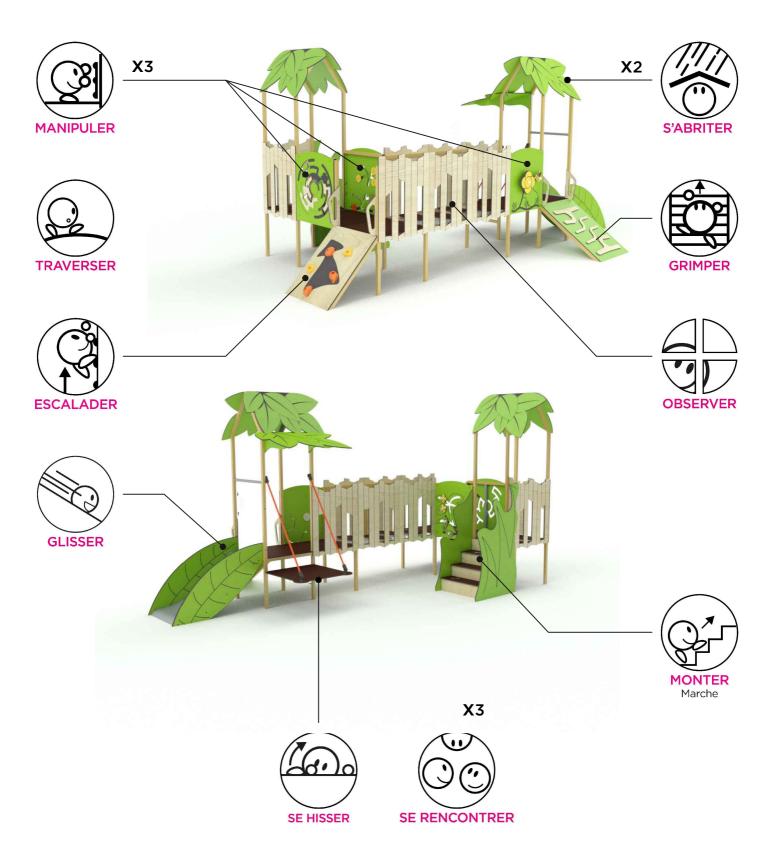
Fiche technico-ludique

# réf. **741** - Promenade horticole



x 16









### Fiche technico-ludique

## réf. **741** - Promenade horticole

## **Matériaux**

ACIER: Structure 30 x 30 mm

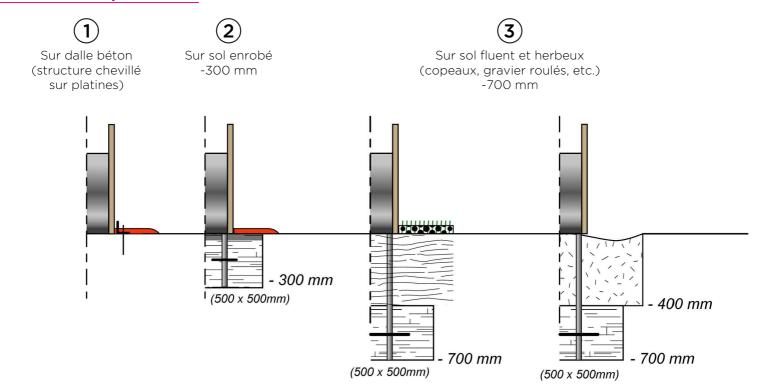
HPL (stratifié compact ép.13 mm et 10 mm) : panneaux d'habillage / planchers / flans de toboggan / toiture

INOX: Toboggan / mât pompier

## Livraison, pose, montage

Réf. Notice	741_NOTICE	Palettisation	1 palette / 4 x 0.	80 m		
Installation : Nbr jour / H	8 heures / 2 personnes			I		
m³ de béton	1.6 m³		Poids de la pièce la plus lourde	26 Kg	Poids total	310 Kg

## Scellements possibles



## Contrôle, entretien et maintenance

TRANSALP préconise d'effectuer :



Ce contrôle comprend :

- l'intégrité du jeu
- le respect des zones de sécurité (pas d'obstacle)
- la stabilité du jeu et de chaque agrès (monter sur le jeu et solliciter chaque agrès)
- un contrôle fonctionnel et annuel (effectué par un organisme certifié)





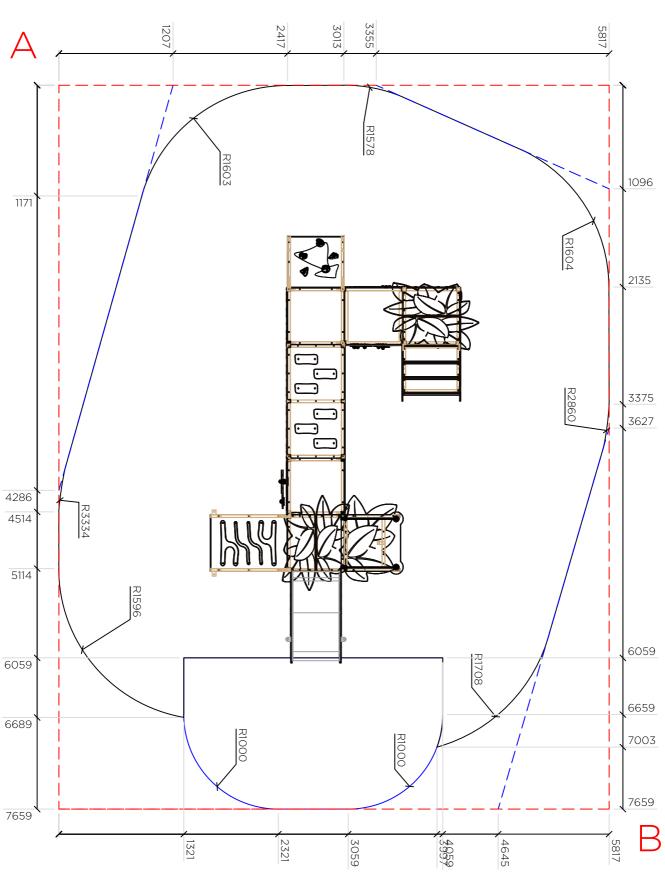


**BIBOU** 

Notice

# réf. **741** - Promenade horticole

## Plan de la zone HCL



--- : Prolongement des droites

---: Rectangle d'implantation

Diagonale AB = 9620 mm

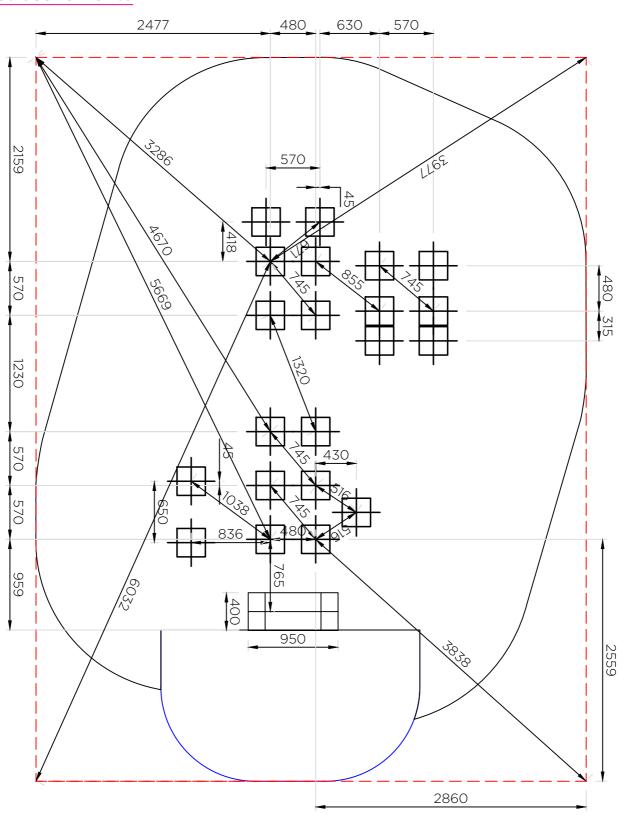




Notice

# réf. **741** - Promenade horticole

## Plan des scellements



Scellements: 1.6 m³ de béton

---: Rectangle d'implantation

### Sur sol fluent et herbeux:

- 21 trous 500 x 500 mm, prof. 700 mm
  - 1 trou 950 x 400 mm, prof. 700 mm

## Sur sol enrobé:

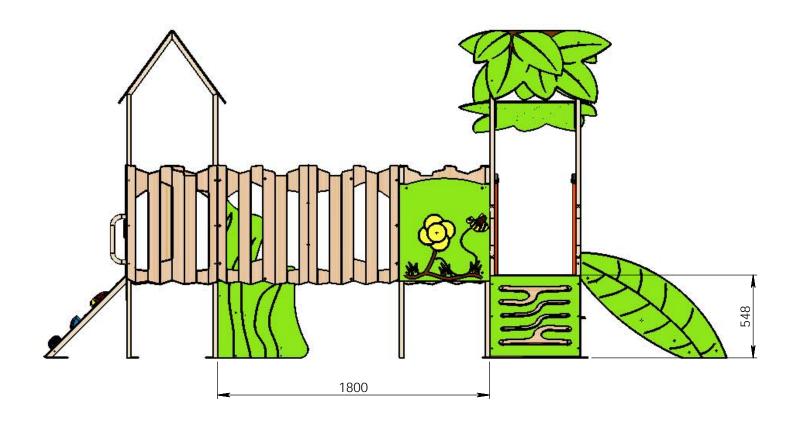
- 21 trous 500 x 500 mm, prof. 300 mm
- 1 trou 950 x 400 mm, prof. 300 mm

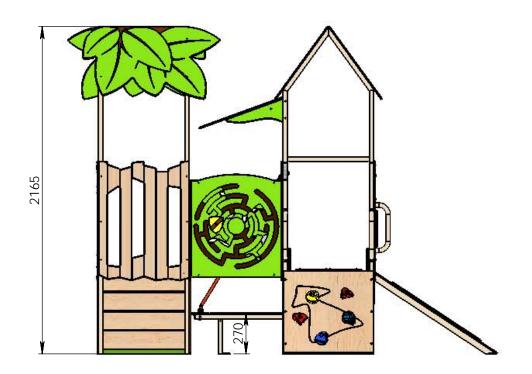
### Sur sol béton:

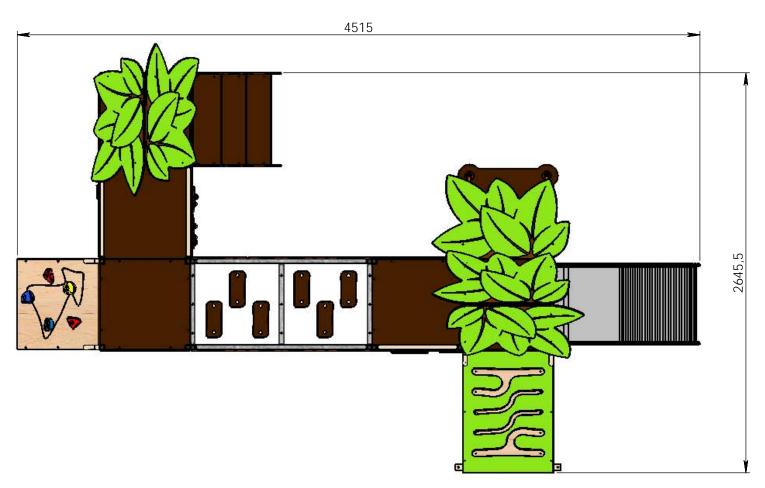
Structure chevillée sur dalle béton



	2 refe	rence /41 créée sur base 131488-A	03/06/2021 DS
	1 Rajou	t des couleurs dans la nomenclature	10/09/2020 MC
	REV.	DESCRIPTION	DATE Dessinateur
	Plan: FABRICATION	Désignation: Structure cabane nature	IE:02
Poids: xxx	Dessinateur: L.E.	Référence: 741	<b>A3</b> Ech: 1/20 page 1
Matière: xxx	Date création: 24/06/2020	Ensemble: 741	transalp
Couleur: xxx	TRANSALP Tel.:0476647518 Fax :0476647979 179 route de Faverge 38470 L'ALBENC	Gamme: BIBOU 13 MM-ref	CONCERTEUR   TROPICANT   AMENAGEUR







	REV.	DESCRIPTION	DATE Dessinateur
	Plan: FABRICATION	Désignation: Structure cabane nature	IE:02
Poids: xxx	Dessinateur: L.E.	Référence: 741	<b>A3</b> Ech: 1/25 page 2
Matière: xxx	Date création: 24/06/2020	Ensemble: 741	françaln
Couleur: xxx	TRANSALP Tel.:0476647518 Fax :0476647979 179 route de Faverge 38470 L'ALBENC	Gamme: BIBOU 13 MM-ref	CONTESTEUR   TADE CANT   AMENAGEUR

NUMERO DE PIECE	DESCRIPTION	QTE	Couleur
700-02	Plancher	4	Marron
700-D-IE03	Escalier	1	
700-D-A-IE03	Châssis	1	
700-D-09	Marche HPL	1	Marron
700-D-10	Contre marche HPL	2	Bois
700-D-12	Contre marche HPL	1	Bois
700-D-11	Marche HPL	1	Marron
700-D-14	Contre marche HPL	1	Bois
700-D-13	Marche HPL	1	Marron
700-E	Rampe d'escalade	1	
700-E-04	Rampe HPL	1	Bois
700-EA-IE02	Support de rampe	2	
700-G-01	Rampe d'escalade	1	
700-G03	HPL Rampe	1	Vert
700-G04	Prise HPL	2	Bois
700-G05	Prise HPL	2	Bois
700-H-IE02	Toboggan	1	
700-H-01	Flanc HPL	2	Vert
700-H	Glissière toboggan 0.55m	1	
740-01	Panneau HPL	4	Bois
740-03	Toiture HPL	4	Vert
740-A	Tour toboggan	1	
96708 -700	Panneau "Fleur et vert"	1	
96708-01-700	Panneau support HPL	1	Vert
96708-02	Fleur HPL	3	Jaune 463
96708-07	Feuille HPL	2	Vert
96708-13	Ver HPL	1	Orange
97806-700	Panneau Labyrinthe Bouclier	1	
97806-01-700	Panneau support HPL	1	vert
97806-02	Bouclier HPL	1	Jaune 463
PAT	Passerelle transparente	1	
PAT-01	HPL	2	Bois
PAT-05	Polycarbonate	1	Poly
4000-F-02	Prise HPL	6	marron
PS PS	Plateforme suspendue	1	
PS-CH	Châssis	1	
PS-01	Plateforme HPL	1	Marron
PS-CO	Ensemble Corde	2	Orange
710-07-131488-A	HPL flanc toboggan	1	Vert
710-08-131488-A	HPL flanc toboggan	1	Vert
740-06	Toiture HPL	1	Vert
740-07	Support toiture HPL	2	Vert
131488-A-07	Plancher HPL	1	Marron
96707	Panneau fleur et abeille	1	Défaut
96707-06	Panneau HPL	1	Vert
96707-03	Fleur HPL	1	
70/0/-03	rieui npl	1	Jaune 463

0/707.00

